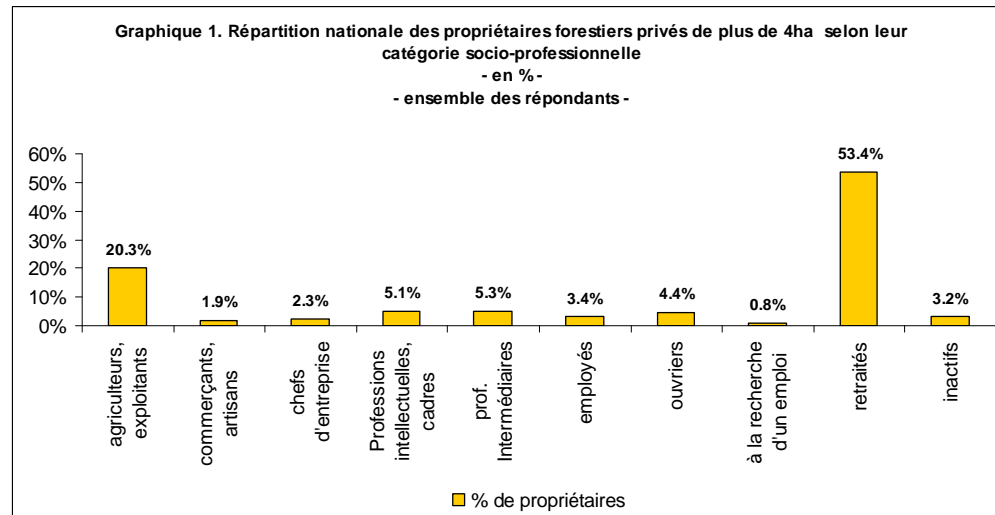


Les propriétaires forestiers privés sous la loupe de RESOFOP

Le RESeau d'Observation économique de la Forêt Privée (RESOFOP) a pour but de mieux connaître les caractéristiques, les comportements, les attentes et les besoins des propriétaires forestiers privés. Il est mis en place conjointement par la Fédération Forestiers Privés de France et le Centre National de la Propriété Forestière dans le cadre de l'Observatoire Economique de l'interprofession nationale France Bois Forêt. Ses résultats permettent notamment aux différents organismes de la Forêt Privée Française de cibler et de hiérarchiser les actions à mener auprès des forestiers privés. Une première enquête, réalisée avec le CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie) avait été menée fin 2009 auprès de 600 propriétaires métropolitains. En mars 2011, l'enquête nationale a été reconduite et consolidée. Ainsi, 3081 forestiers privés de plus de 4 ha, répartis en 11 entités régionales, ont été interrogés.

Des propriétaires plutôt âgés et majoritairement à la retraite



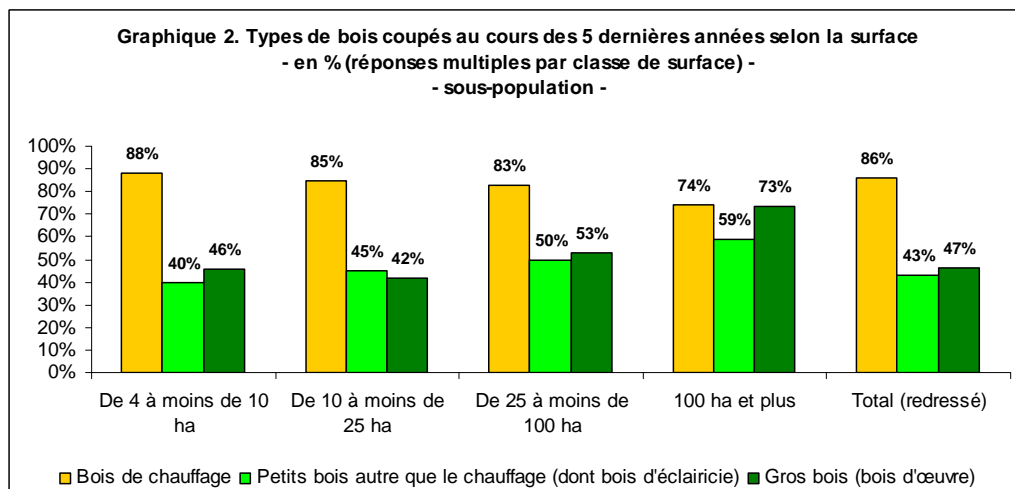
A l'échelle nationale, les propriétaires forestiers sont plutôt âgés. En effet, 71% d'entre eux ont plus de 55 ans. Cette moyenne d'âge plutôt élevée explique qu'environ 53% des propriétaires sont retraités (graphique 1). La taille moyenne des propriétés forestières de plus de 4 ha est de 16,9 ha.

La majorité des forestiers privés sont propriétaires en individuel (61%). Viennent ensuite les indivisions (18%) et les communautés matrimoniales (16%). Seulement 3% sont propriétaires en groupement.

85% des personnes interrogées déclarent être propriétaires depuis au moins 10 ans. Si beaucoup de propriétaires ont hérité de bois (62%), ils sont tout de même 47% à avoir acheté des parcelles pour constituer ou compléter leur patrimoine forestier.

Sur une décennie, 75% des propriétaires ont réalisé des coupes et/ou comptent en réaliser

Dans 62% des cas, les propriétaires déclarent avoir réalisé des coupes au cours des cinq dernières années. Elles ont concerné environ 71% des surfaces de la forêt privée. Ces coupes ont comporté du bois d'œuvre dans 47% des cas, des petits bois dans 43% des cas, mais encore très majoritairement du bois de chauffage (86% des cas). Plus la taille des propriétés augmente, plus on observe un meilleur niveau d'exploitation et une part importante de coupes comprenant du gros bois (graphique 2).



Près de la moitié des propriétaires invoquent comme raison principale de coupe un usage personnel (bois de chauffage, piquets,...). On note cependant une très forte diminution des coupes à usage personnel au fur et à mesure que la taille de la propriété augmente : de 60% des propriétaires pour la classe de 4 à 10 ha, le taux passe à 9% pour la classe des propriétaires de 100 ha et plus. La gestion forestière devient donc plus professionnelle avec des massifs à vocation économique marquée.

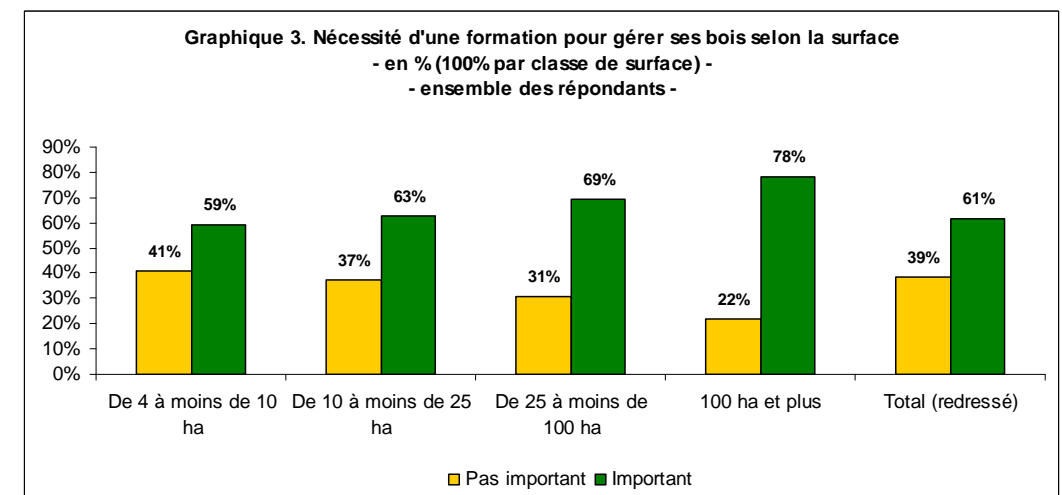
52 % des propriétaires interrogés envisagent de faire des coupes dans leur bois d'ici 5 ans, représentant 62% des surfaces forestières privées. Parmi les propriétaires qui n'ont pas coupé de bois au cours des 5 dernières années, 70% n'envisagent aucune coupe d'ici 5 ans. En d'autres termes, 26% des propriétaires forestiers n'auront réalisé aucune coupe sur une période de 10 ans. Ceux-ci se déclarent en majorité comme n'étant pas du tout attachés à leur forêt. Ce manque de gestion et de suivi n'est clairement pas un optimum pour la forêt et on s'éloigne des canons de la gestion forestière durable : « **Couper du bois fait du bien à la forêt** ». Lorsque l'on interroge les propriétaires sur ce qui pourrait les inciter à couper du bois, l'assurance d'une garantie de qualité des travaux forestiers devance la notion de prix (40% contre 37%).

On constate également l'effet bénéfique des Documents de Gestion Durable : les forestiers qui gèrent leur forêt conformément à ces documents sont beaucoup plus nombreux à réaliser et à envisager des coupes de bois dans leur propriété. La raison principale de coupe évoquée est alors la programmation dans 63% des cas.

Des propriétaires conscients de l'importance du renouvellement après coupe.

Plus de la moitié des propriétaires (61%), même les petits propriétaires de 4 à 10 ha, sont convaincus de la nécessité de renouveler la forêt après une coupe que ce soit par plantation et/ou régénération naturelle (graphique 3). En surface, cela représente 69% des propriétés privées de plus de 4 ha.

Plus du tiers des propriétaires ayant réalisé une coupe ou prévoyant d'en faire une réinvestissent dans leur bois (36%). Cette proportion augmente avec la surface pour atteindre 68% dans les propriétés de 100 ha et plus. Les propriétaires qui disposent d'un Document de Gestion Durable sont en moyenne deux fois plus nombreux que les autres à réinvestir après une coupe.

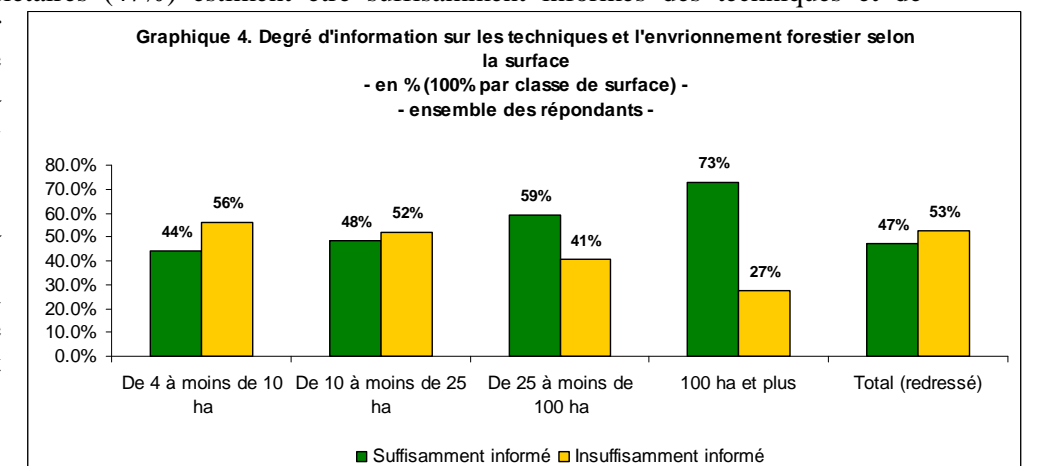


Après une coupe, les forestiers privés qui réinvestissent envisagent plutôt :

- une plantation dans 32% des cas (jusqu'à 53% en Aquitaine) ;
- une régénération naturelle dans 25% des cas ;
- une combinaison des deux dans 41% des cas.

Des propriétaires encore insuffisamment informés

Seuls près de la moitié des propriétaires (47%) estiment être suffisamment informés des techniques et de l'environnement forestier pour engager des opérations de boisement ou de reboisement. Là encore, la proportion croît en même temps que la taille des propriétés (graphique 4). Ces propriétaires représentent environ 57% de la surface totale. Parmi les personnes interrogées et déclarant ne pas du tout gérer leur bois, 72% ont le sentiment d'être insuffisamment informés.

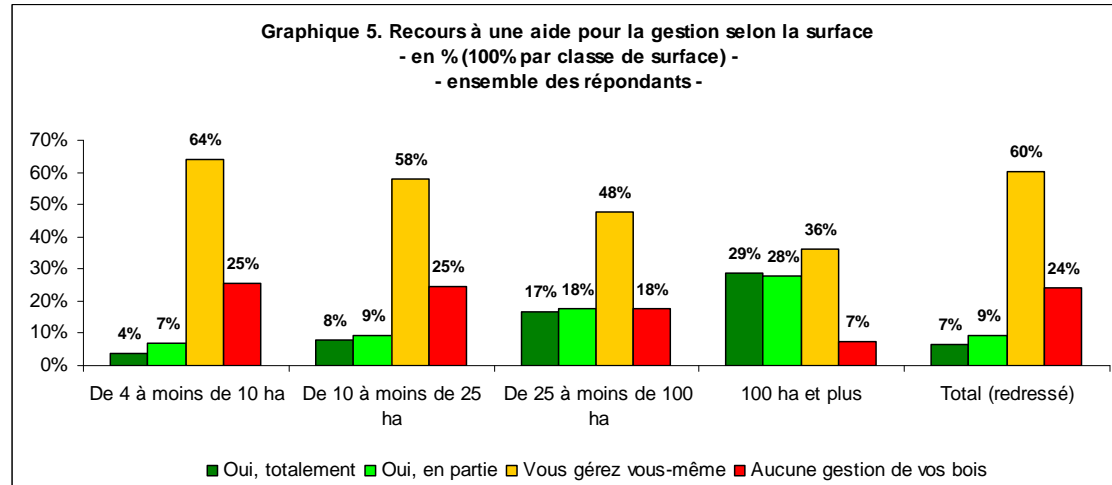


Un tiers des forestiers privés (32%) est convaincu que la gestion forestière nécessite une formation. Cette proportion augmente de manière significative avec la surface : de 28% pour les propriétés de 4 à 10 ha à 63% pour les propriétés de plus de 100 ha.

63% des propriétaires déclarent avoir acquis leurs connaissances par éducation ou transmission, 51% par autoformation et 28% par la lecture de revues forestières.

Des propriétaires encore trop isolés dans la gestion de leur forêt

24 % de propriétaires de plus de 4 ha déclarent ne pas du tout gérer leur bois (correspondant à 19% de la surface). Un peu plus de la moitié des propriétaires gèrent eux-mêmes leur forêt (60%) ; ils ne sont que 16% à se faire aider par un professionnel ou un proche (graphique 5).



par un professionnel ou un proche (graphique 5).

Parmi ceux qui se font aider (totalement ou en partie) pour la gestion de leur forêt, 54% délèguent à des professionnels de la gestion forestière (expert forestier, technicien de coopérative ou de groupement, ONF).

Dès les plus petites surfaces, il est notable de

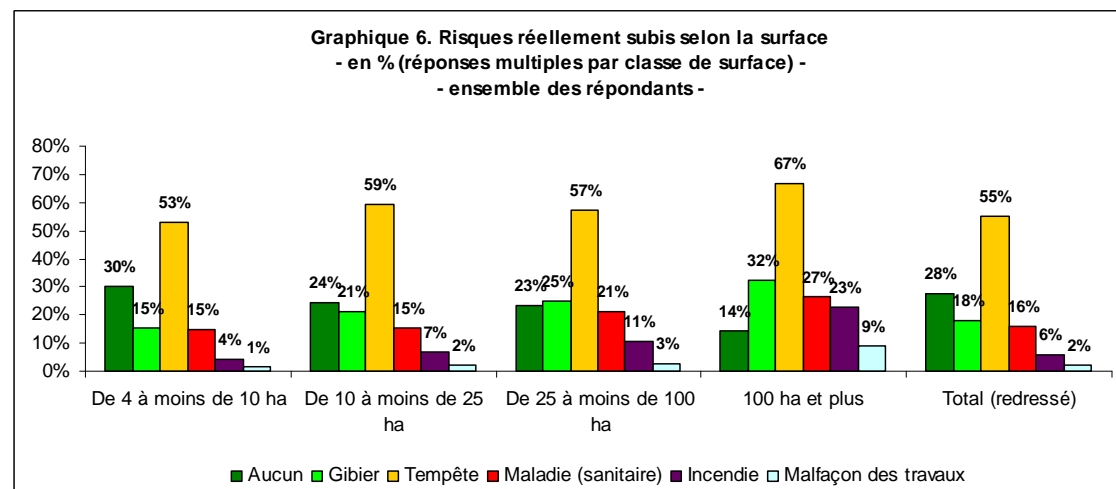
constater que les forestiers privés assistés par un gestionnaire professionnel, dont la présence est souvent corrélée avec celle d'un Document de Gestion Durable, sont deux fois plus nombreux que les autres :

- à avoir coupé du bois d'œuvre dans les cinq dernières années ;
- à envisager une coupe comprenant du bois d'œuvre dans les cinq prochaines années ;
- à réinvestir en forêt après une coupe.

La gestion forestière ne s'improvise pas. Le recours à un professionnel montre ici toute sa pertinence pour une forêt gérée durablement.

La forêt française est fragile et les propriétaires sont plutôt sensibles aux risques

Plus des trois-quarts des propriétaires craignent de subir des destructions. La tempête et l'incendie sont les premiers risques redoutés, principalement en Aquitaine et sur la zone Méditerranéenne. Les autres risques, tels que



les problèmes sanitaires ou les dégâts dus au gibier, sont peu mis en avant. Face à ces risques, 1 propriétaire sur 5 se déclare prêt à s'assurer, représentant une surface cumulée de 2,7 Millions d'ha (28% des surfaces forestières privées de plus de 4 ha).

72% des propriétaires ont déjà subis des

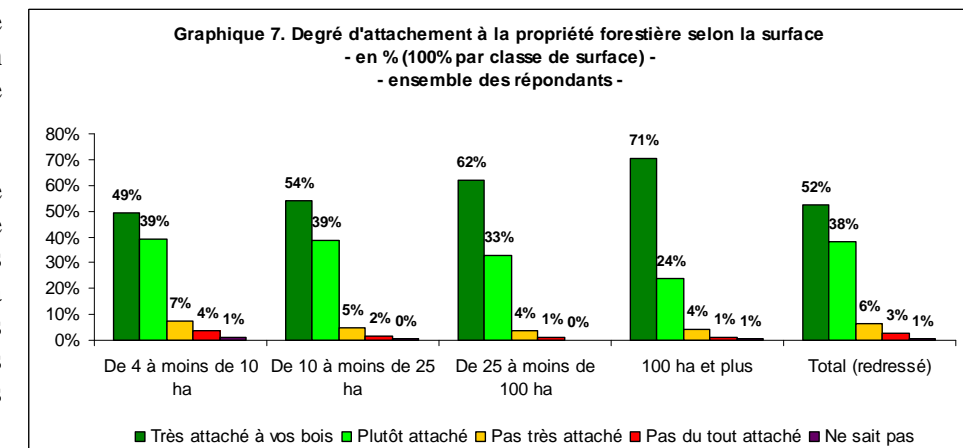
dégâts (graphique 6). Dans 55% des cas, il s'agit entre autres de dégâts liés aux tempêtes. La deuxième cause de dégâts invoquée est le gibier (18% des réponses).

Des propriétaires globalement très attachés à leur bois mais aux perceptions différentes

Toutes classes de surface confondues, 90% des propriétaires se déclarent « très attachés » ou « plutôt attachés » à leur forêt, et ce quelle que soit la surface qu'ils possèdent (graphique 7).

Logiquement, 66% des propriétaires qui se déclarent « pas du tout attachés » sont en fait des propriétaires qui ne font aucune gestion de leur bois.

Les forestiers privés sont nombreux à se sentir concernés par la gestion durable de leur forêt : 35% s'estiment « très concernés » et 42% « plutôt concernés ». La proportion des propriétaires « très concernés » augmente avec la surface des bois, pour atteindre 61% dans les propriétés de plus de 100 ha.



13% des propriétés sont concernées par une réglementation environnementale (Natura 2000, site classé,...). Parmi ceux qui sont concernés, 27% jugent qu'il s'agit d'une contrainte, 18% d'une opportunité. Plus de la moitié (55%) ont le sentiment que cela ne change rien pour eux.

Lorsque l'on interroge les forestiers privés sur la conception de leur forêt, on constate qu'ils accordent une grande importance à l'aspect « social » : 40% associent principalement le fait d'être propriétaire à une activité familiale et de détente. Quelques régions se distinguent toutefois :

- l'importance de l'activité cynégétique ressort très nettement dans les régions normandes (52%), le Centre (32%) et le Nord (36%) ;
- les forestiers aquitains, touchés par les tempêtes de 1999 et 2009, sont presque deux fois plus nombreux à considérer leur forêt comme une source d'ennuis (15% contre 9% au niveau national) ;
- les propriétaires méditerranéens sont peu nombreux (14%) à percevoir leur forêt comme une activité économique, contrairement aux propriétaires de l'Est de la France (30%).

Une implication variable selon les régions

Pour juger du potentiel productif des propriétés privées, un indicateur synthétique a été construit. Il prend en compte plusieurs critères qui témoignent de l'implication et du dynamisme plus ou moins fort de chacun (coupes de bois, niveau d'information, aide de professionnels pour la gestion,...). Ce sont au total 10 critères permettant de bâtir un score dont la valeur va de -2 à 10.

A partir de la distribution des notes au score, trois classes ont été constituées, chacune correspondant à un degré d'implication dans la gestion :

- fort, pour les notes de 5 à 10 (regroupe 33% des forestiers privés) ;
- moyen, pour les notes de 3 ou 4 (30 %) ;
- faible, pour les notes de -2 à 2 (37%).

Cet indicateur du degré d'implication dans la gestion économique rend bien compte des différences régionales (graphique 8). Les propriétaires de la région Méditerranéenne sont les moins mobilisés, suivis de ceux de Midi-Pyrénées et de Rhône-Alpes. A l'opposé, c'est dans la région Nord que l'on enregistre le plus grand nombre de propriétaires fortement impliqués.

